

Programme pilote national «Mesure des HAP »

Rémy Stroebel

Séminaire technique LCSQA, jeudi 17 juin 2004, LNE

Contexte européen et international

- Directive fille en préparation
- Norme CEN du GT 21 (et programme de validation)
- Protocole d'Aarhus sur les POP (dont limitation des émissions de HAP -BaP, BbF, BkF, IP-)

Objectifs

- Réponse à la demande politique et sociale
- Connaissance des niveaux (teneurs urbaines, points noirs, situation / valeur cible UE...)
- Définition de la métrologie et évaluation des incertitudes (artéfacts....)
- Participation active aux travaux européens
- Préparation de la stratégie future
- Préparation d'une organisation des collectes et analyses (connaissance des coûts)
- Initier l'alimentation de bases de données



Programme « HAP »

- 9 AASQA volontaires : 15 sites (AIR COM, AIRMARAIX, AIR NORMAND, AIRPARIF, AREMALM, ATMO PC, COPARLY-ASCOPARG, LIG'AIR) et laboratoires locaux
- 4 HAP gazeux et 8 HAP particulières
- Prélèvements HVS, 24h, un jour sur six
- En sites urbains et industriels (?)
- Démarrage en 2001 jusqu'en 2003

PRINCIPAUX ACTEURS

(coordination ADEME :
financements, co-animation de
réunions de concertation)

PRINCIPAUX ACTEURS

LCSQA (INERIS)

- Tests de méthodes
- Coordination assurance qualité
- Assistance aux AASQA
- Appui au MEDD et ADEME
- Liens avec les travaux internationaux
- Fournitures de recommandations....

AASQA

- Org. des campagnes de prélèvement
- Liens avec les labos
- Connaissance des sites et émetteurs....

Bibliographie

- « Ambient air pollution by PAH » Position Paper du GT de la Commission Européenne du 20 juillet 2001
- Protocole d'Aarhus « limitation des émissions de POP (dont les HAP) »
- 4ième directive fille UE (en cours d'adoption)
- Rapports LCSQA/INERIS